[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **2 (1902-1903)**

Heft 34

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

2me Année. - No 34 - 15 Mars 1903

La Musique en Suisse

ORGANE de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque Mois

Abonnement d'un An : Suisse 6 francs, Étranger 7 francs

Rédacteurs en Chef :
E. JAQUES-DALCROZE & H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs :
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

LA MUSIQUE SYMPHONIQUE A NANCY.

Notre enquête française.

M. René d'Avril, le distingué critique d'art nancéen, a bien voulu nous donner son opinion sur le difficile problème dont nous recherchons les solutions les plus pratiques. La rédaction se fait un plaisir de lui offrir ses plus sincères remerciements.

L'on me demande, — avec exemple pris à l'appui dans cette ville de Nancy où les questions d'art ne laissent personne indifférent, — si le développement de la musique symphonique est possible en province et par quels moyens. Je réponds : Il est possible puisqu'il existe dans notre cité, puisqu'il s'y perfectionne de jour en jour, au point que les grands concerts de Paris, avec une humilité louable, ont cru devoir s'inspirer de la belle tenue de nos programmes et que le mouvement, entretenu par la *Schola cantorum* en l'honneur de J.-S. Bach, a pour pendant à Nancy l'exécution de plusieurs Cantates du maître, et, en dernier lieu, celle de son admirable *Passion selon Saint-Jean* (1re exécution publique en France).

Par quel moyen introduire le goût de la musique symphonique? Hé mais, en introduisant d'abord la musique symphonique dans les concerts. C'est par la seule exécution que l'on se procurera un plus grand nombre et un meilleur choix d'exécutants, c'est par la seule audition qu'on attirera à soi les auditeurs. Il faut aller de l'avant avec les éléments locaux. Il n'est pas de grande ville qui ne puisse, surtout si elle est dotée d'un Conservatoire de musique (1), fournir au moins la carcasse d'un grand orchestre; et quand je parle de concerts en France, il est bien évident que j'ai en vue les grandes villes, celles qui constituaient, avec l'ancienne et combien plus logique division territoriale, des « capitales » de provinces.

Il faut donc donner des concerts symphoniques.... symphoniques, entendez-vous bien? Rompre carrément avec la musique dramatique; plus d'actes entiers de Wagner joués sans décors et sans costumes, — comme Esther et Athalie par les demoiselles de Saint-Cyr, — pas de duos ni de soli tirés d'opéras. Ne point répudier néanmoins l'*Ouverture* dont la composition logique impose toujours à l'auditeur le goût des ordonnances exactes et des développements réguliers.

Restreindre autant que possible la part de virtuosité pure dans les concerts : Point de solistes à variations, triomphe du mécanisme et du *tempo*

(1) Ce n'est pas une raison suffisante. A Nantes où il y a un Conservatoire, point de concerts et c'est la Société des concerts d'Angers qui fait l'éducation des Nantais. A Lille, le réveil de la musique symphonique paraît venir principalement de l'initiative privée.